

Deux « CIGALES » en Haute-Mayenne Investir et s'investir pour des projets locaux

Un club d'investisseurs n'est pas toujours motivé par le seul désir de financer des activités les plus rentables possible quelles qu'elles soient. De fait, les CIGALES ⁽¹⁾ fonctionnent sur un autre modèle. Dans le département, deux de ces clubs, situés en Haute-Mayenne, aident des entreprises innovantes, conformément à la Charte de la fédération nationale des CIGALES. Elles arrivent en fin de vie, mais veulent essaimer et faire profiter de leur expérience, comme nous l'explique Yvonne Genest, gérante d'une CIGALES mayennaise et présidente régionale.



Photo : Haut-Anjou

Yvonne Genest

Une CIGALES est un club comprenant entre cinq et vingt personnes se mettant d'accord sur un montant d'épargne mensuel à investir. Sa durée de vie est de cinq ans. Par la suite, l'enjeu porte uniquement sur la gestion des actifs. Le Pré'Caution et Émergence sont les deux seules CIGALES qui existent actuellement en Mayenne. Les deux ont été créées il y a quatre

ans dans le but d'apporter un financement supplémentaire et citoyen à la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) de Haute-Mayenne Bois-Énergie. Cette société coopérative achète aux agriculteurs le bois provenant de la taille de leurs

overblog Vous aimez aussi... J'aime ce blog Rechercher

 **Donnez du sens à votre épargne, avec les CIGALES**
Association Régionale des **CIGALES** des Pays de la Loire
(Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire)

Mardi 3 juillet 2012

RENCONTRES AUTOUR DES CIGALES

Bonjour à tous, cette semaine, les cigales sont en vadrouille dans la Mayenne. Présentes aujourd'hui et vendredi aux Biocoop d'Azé et Mayenne pour aller à la rencontre des coopérateurs et clients des magasins, nous serons :

- mercredi à la salle Motte Vauvert, 11 rue des Salamandres, à Château Gontier, de 18h à 20h
- jeudi à la maison de quartier des Pommerrais de Laval, de 18h à 20h



Par CIGALES Publié dans : [mayenne](#)
[Ecrire un commentaire](#)

PRÉSENTATION

Description : Les CIGALES, circuits courts d'épargne et de investissements de citoyens au bénéfice de leurs territoires et ses porteurs d'initiatives humaines, sociales et environnementales. En attendant le site internet, veuillez trouver sur la droite ce que sont les CIGALES. Il y a aussi les contacts des membres de l'association et des clubs existants. À bientôt
Contact

LE RÉSEAU

Le mouvement
L'association régionale
Les CIGALES des Pays de la Loire

Internet 100%

<http://cigales.des.pays.de.la.loire.over-blog.fr/>

⁽¹⁾ – Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire.

Édition 2008

GUIDE PRATIQUE
CREATION DE CLUBS CIGALES



Fédération des CIGALES
61 rue Victor Hugo, 93 500 Pantin
Tél / Fax : 01 49 91 90 91 - Courriel : info@cigales.asso.fr
Site Internet : www.cigales.asso.fr

- 12 - Propriété de la Fédération des CIGALES / édition avril 2008

Annexe 2 : Charte des Clubs d'Investisseurs CIGALES

Les CIGALES sont des clubs d'investisseurs qui participent au capital de petites et moyennes entreprises.

C'est un outil qui, par l'engagement de ses membres, se place résolument au cœur de l'activité économique et financière, pour y développer des pratiques alternatives et solidaires de proximité:

- Maîtriser l'utilisation de son épargne gérer l'épargne autrement, de manière transparente, collective et démocratique, où chacun est à la fois responsable et solidaire,
- Donner un sens économique et une pratique à la notion de proximité : rapprocher l'épargne de l'investissement pour un développement local durable,
- Développer une pratique différente de l'utilisation du capital: en faire un instrument d'accompagnement et d'appui aux entreprises cigalées dans un souci de réciprocité entre entrepreneurs et épargnants,
- Donner la priorité à des entrepreneurs dont les buts, au delà du nécessaire aspect financier, sont sociaux culturels, écologiques, c'est-à-dire respectueux de la place de l'Homme dans son environnement.

Les CIGALES sont soucieuses d'efficacité économique et de réussite financière. Pragmatiques, elles sont averties des risques et des difficultés dans la création et le développement d'une entreprise. Réalistes dans leurs attentes et rigoureuses dans leurs approches, elles cherchent avant tout la pérennité des entreprises qu'elles financent.

A travers leur réseau, les CIGALES posent des jalons pour répondre avec leurs partenaires au problème de la création d'activité et d'emplois, et plus largement, elles luttent contre toute forme d'exclusion.

En définitive, les CIGALES sont au carrefour de l'épargne de proximité, de l'épargne éthique et de l'épargne solidaire. Elles veulent contribuer à développer la citoyenneté active de leurs membres et par là même à inciter à toujours plus de démocratie économique et de démocratie locale.

Assemblée Générale des CIGALES 2000

haies pour le revendre à des propriétaires de chaudière à bois. À ce jour, 12 000 euros, soit la quasi-totalité de l'épargne des deux clubs, a servi à aider les premiers temps de cette initiative encore rare, même au niveau national.

Cependant, la CIGALES Émergence, de laquelle est issue la présidente de l'Association régionale des CIGALES, Yvonne Genest, diversifie depuis quelque temps ses investissements. Le club a ainsi commencé à financer l'association Manger Bio 53 qui met en relation les producteurs agricoles biologiques mayennais et les responsables de restauration collective. Dans ce cas comme dans d'autres, autant du fait de l'analyse dont elle résulte que de l'aide en elle-même, le soutien d'une CIGALES permet de donner confiance aux banques et ainsi de créer un effet de levier en permettant à l'entreprise ou l'association de lever plus de financement. Émergence étudie actuellement d'autres idées, telle une initiative visant à organiser des séjours linguistiques pour les jeunes, chez des Anglais de Haute-Mayenne, pour y rapprocher les différents habitants, Anglais et Français.

Un potentiel non négligeable pour la région

Tous ces projets sont conformes à la charte nationale des CIGALES. La rentabilisation de l'investissement pour les « cigaliers » est un objectif, mais pas le seul. Les principes énoncés par la charte, au-delà d'obliger à privilégier le financement de projets ayant un ou des objectifs « sociaux, culturels, écologiques », incitent aussi les cigaliers à s'investir eux-mêmes et à accompagner les projets au financement desquels ils participent, ne serait-ce que par un appui moral à l'entrepreneur. Certains peuvent apporter un appui plus technique, voire administratif. Une CIGALES efficace est celle dont la composition réunit

diverses compétences, non seulement pour la sélection des projets, mais aussi pour leur accompagnement. Par la gestion démocratique de l'épargne, l'association souhaite ainsi « contribuer à développer la citoyenneté active ».

En 2010, en France, il existait 136 clubs pour 1 800 adhérents à raison de treize cigaliers par club en moyenne. Chaque club a étudié, toujours en moyenne, trois dossiers. Les structures « cigalées » étaient des sociétés à responsabilité limitée (SARL) pour 68 %, des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) ou sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP) pour 18 %, et des associations pour 14 %. Depuis, l'association s'est développée et compte environ 200 clubs en France. Yvonne Genest espère un soutien de la Région pour qu'en 2015, il y ait cinquante CIGALES au lieu de dix actuellement en Pays de la Loire. Dans ce cas, l'association recruterait. Si la moyenne de cigaliers par club et d'épargne par cigalier reste équivalente, il s'agirait d'un potentiel d'investissement de plus de 160 000 euros par an à l'échelle de la région, sans compter la mutualisation des compétences qui pourrait résulter de ces 600 cigaliers ou plus organisés en clubs et en association régionale.

Contacts

Association régionale des Pays de la Loire :
cigales.arpd@gmail.com

Présidente : Yvonne Genest
yvonne.genest@orange.fr, 02 43 00 32 02

Trésorier : Jean-Loïc Sorel
jl.sorel@laposte.net, 06 12 96 30 56

Secrétaire : Jean Lemoine
jean.lemoine@neuf.fr, 06 84 57 04 67 (en soirée)

Chargé de mission Service civique : Paul-Emmanuel Avanzo
paul.avanzo@gmail.com, 07 86 99 65 84